L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

DIMANCHE, 15 FEVRIER 1885

Réception.—La foule était immense hier soir à l'Hôtel Royal pour prendre congé de Mgr Gillow et pour souhaiter la bienvenue à son successeur, l'Hon. Mariano Bárcena.

Nous ne croyons pas être bien loin de la vérité en disant qu'il y avait là près de 2000 personnes.

On nous annonce que M. Bárcena se montrera le digne successeur de Mgr Gillow: on ne saurait en écrire éloge plus complet.

L'orchestre mexicain qui ne pouvait manquer à cette fête d'élite y a fait merveille, s'est surpassé. Quoique le capitaine Payen, à cause de la disposition du péristyle où se trouvaient ces artistes, ne pût voir chacun d'eux, tout a marché supérieurement, avec un ensemble irréprochable. Une fois de plus nous avons entendu de ces détails, de ces nuances dont l'excellent rendu vaut à l'orchestre mexicain une supériorité incontestée. Bravo, bien cordialement bravo, mon capitaine!

Mgr Gillow, qui aurait voulu doubler, tripler le nombre de ses invités, nous quittera jeudi. Son séjour à la Nile-Orléans aura été bien court; mais long, bien long sera le souvenir qu'il y a laisser.

Proverbes créoles. — Sous ce titre: "Gombo zhèbes" (lisez gombo aux herbes), un volume assez original vient d'être publié par M. Will H. Coleman, de New York. C'est un recueil de proverbes créoles, traduits en français et en anglais. Pour cette fois, nous nous bornons à citer ce livre nouveau et à le recommander, tout au moins comme curiosité littéraire.

—Les fêtes du Carnaval de 1885 vont, dit-on, dépasser tout ce qui a été vu dans ce genre à la Nouvelle-Orléans. Soit; mais nous manquerions au devoir et à la reconnaissance si nous n'écrivions déjà que jamais bal, donné ici, n'égala comme somptuosité, comme bon goût, celui que le Pickwick Club offrait mercredi dernier à 2500 invités environ.

Nous aurions eu du bonheur à en parler en détail, mais nos colonnes envahies par des matières pressantes, par des annonces, nous interdisent ce plaisir.

Contentons-nous de dire que jamais programme ne fût plus largement conçu, plus fidèlement exécuté. Et croyez-le bien, il ne faut pas un mince talent d'organisateur pour faire ainsi les honneurs de sa table à près de trois mille convives.

Dans ces délicieux salons du Pickwick les notabilités se coudoyaient, les femmes jolies et distinguées, autant par le type que par la toilette, se rencontraient à chaque pas. Quelles délicieuses peintures à la plume pourrait en faire un conturier lettré! Quel thème pour les spécialistes en *Society Notes!*

On ne saurait vraiment trop louer les membres du Pickwick Club, trop les remercier. On ne se prodigue pas avec plus de grâce; on n'est pas plus prévenant, plus ingénieux dans la façon de recevoir.

Rappelons qu'entr'autres prodigalités de cette ravissante soirée, il y avait deux orchestres: le 8e de cavalerie Mexicain au 1er étage; au second, un orchestre, composé d'artistes de la Nouvelle-Orléans, et conduit par M. D'Aquin.

Académie de Musique.—M. Harry Lacy et sa troupe—*combination*, comme on dit en anglais—ont fait le tour des Etats-Unis, en y moissonnant bravos et billets de banque.

Or pour tout bagage ils n'ont qu'une pièce; une comédie-drame: *The Planter's Wife.* Seulement l'œuvre est de celles qui sont bien conçues, en parfait rapport avec le goût moderne, qui portent dès la première audition. Rires et larmes se croisent dans cet ouvrage, exempt de longueurs, véritablement scénique.

On nous communique un grand nombre de journaux et nous y trouvons une unanimité d'éloges à l'adresse de la pièce, à l'adresse de ses interprètes. Tous concourent à un succès, succès qui dure depuis longtemps déjà; et M. Harry Lacy s'y montre, paraît-il, comédien d'un ordre élevé.

Son engagement commence, il est vrai, dans des circonstances très défavorables. Les Jours Gras portent toujours une atteinte grave aux théâtres; on délaisse ceux-ci pour les mascarades, les processions, les bals. Durant deux journées tout au moins c'est dans la rue que se trouve le spectacle.

Néanmoins nous espérons bien que ce soir la recette sera belle et qu'à partir de mercredi, M. Harry Lacy et sa troupe prendront leur revanche sur le lundi et le mardi, inévitablement improductifs.

Grand Opera House—Le succès de *Storm Beaten* devait conseiller à M. Bidwell de retenir une autre semaine, si faire se pouvait, les artistes qui servent si bien l'ouvrage de M. Buchanan.

M. Bidwell, toujours pratique, a écouté ce conseil, et la troupe tant applaudie demeurera en effet parmi nous une semaine de plus.

Donc ce soir et tous les soirs de la semaine *Storm Beaten.*

Théatre St-Charles—Ce soir rentrée de M. Frank Mayo dans *Nordeck*, la pièce avec laquelle il fait partout campagne longue et fructueuse.

—Le Crescent City Mutual Benevolent Association célèbre aujourd'hui son premier anniversaire. Célébration complète, brillante; procession et banquet à la salle de l'Union Française.

Nous souhaitons longue vie à cette société qui, d'ailleurs, s'est ouverte sous les auspices les plus favorables. Grand a été tout d'abord le nombre de ses membres; mais grâce à l'excellence de son but, grâce à l'habileté de sa direction, elle a vu ce nombre croître d'une façon continue. Aujourd'hui on peut déjà la citer parmi les plus importantes de la Nouvelle-Orléans.

Bal—Le Duc de Thespis, l'un des hauts dignitaires de la maison de Rex, donnera deux bals le Mardi-Gras, en l'honneur de son souverain: au théâtre St. Charles, à l'Académie de Musique.

De grands préparatifs se font pour ces deux fêtes qui auront lieu sous la direction personnelle de M. Bidwell.

Prix du billet $2.

Les billets pour dames peuvent être obtenus gratuitement, en s'adressant au contrôle.

Musique nouvelle—Henry Tschudi, le petit aveugle qui, à 11 ans, compte déjà dans le monde musical, vient de publier une Grande Valse d'Inauguration, en honneur de M. Grover Cleveland et du 4 mars qui s'approche.

Ce morceau est conduit avec une méthode et aussi un éclat qu'on s'étonne de trouver chez pareil bambin. Cette œuvre, arrangée pour l'orchestre, sera certainement d'un fort heureux effet. Outre le motif lui-même de la Marche, motif bien décidé, bien en lumière, on remarque une fort ingénieuse introduction de *Home, sweet home.*

Le morceau est en vente chez M. Philip Werlein.

Un amateur de statistique vient d'établir le dénombrement des partis politiques en France; il faut savoir au moins compter jusqu'à *trente* pour le suivre. Cela vaut presque un calcul d'algèbre et de trigonométrie.

Il y a d'abord le *parti conservateur*, divisé en deux groupes séparés:

1° Les monarchistes, qui se subdivisent eux-mêmes en quatre fractions:

Légitimistes anciens, orléanistes modernes, royalistes-fusionistes, cléricaux purs ou ultra.

2° Les impérialistes, également subdivisés en tranches opposés:

Jéromistes-libres-penseurs, victoriens-catholiques, démocrates-césariens, bonapartistes-autoritaires.

Puis, vient le *parti républicain*, divisé lui aussi en quatre groupes principaux:

1° Les libéraux du centre gauche, dans lesquels il faut encore distinguer:

Les républicains-chrétiens, d'avec les modérés, les politiciens et les intolérants;

2° Les opportunistes, où se trouvent:

Les ventrus ou gambettistes, les satisfaits ou ferryistes, les ministériels (Union républicaine), les progressistes, ces partisans de la politique dite "des résultats", en un mot ceux qui ont l'assiette au beurre.

3° Les démocrates, ceux de l'autre grand U, où l'on remarque:

Les radicaux, les avancés, les athées [illegible] qui ne [illegible] que dans le [illegible] à Dieu.

4° Enfin, l'extrême gauche—qui voudrait le beurre et l'assiette.

Après les conservateurs et les républicains, il reste les *révolutionnaires*; ceux-là sont partagés à l'infini, en:

Parti ouvrier, parti socialiste, groupes collectivistes, fédération communaliste, fédération humanitaire, affamés (par opposition aux repus), anarchistes, blanquistes, anarchistes, et-cetera, et-cætera!....

Et puis, au-dessus de tout ce hachis—on peut lire gâchis si l'on veut—plane la grande masse des

Indifférents abstentionistes, dégoûtés, et je m'en-fichistes.

L'Exposition Universelle —DE LA— Nouvelle-Orléans.

Nous avons souvent parlé de la magnifique exposition des grandes manufactures orléanaises de tabac, situées dans la grande allée transversale de droite du palais principal. Le jury d'expertise va commencer la semaine prochaine sa tournée d'inspection. Mais ce ne sera certainement pas trop rechercher à influencer son expertise que d'enregistrer à quelle exhibition particulière s'adresse dès aujourd'hui la faveur du public.

Près du poteau R. R. 8, chaque visiteur a déjà remarqué le pavillon de la maison J. P. Sarrazin et Fils, sur l'estrade de laquelle sont exposés les deux diplômes d'honneur obtenus par cette fabrique à l'Exposition Universelle de Paris en 1867, et à l'Exposition Internationale d'Altona en 1869.

Cette exposition est symétrique. A droite et à gauche, on examine dans dix barils à fond de verre des sections de tabac, qui produisent une agréable impression pour l'œil du fumeur le moins invétéré. Il y a là toutes les nuances de la gamme des couleurs des tabacs depuis le blond du Titien de la marque "*Texas bright*" jusqu'à l'ébène de la célèbre qualité *Périque*, en passant par le chatain-clair du genre *Sensation*, le chatain foncé des espèces *Picayune* ou *Pélican* et le brun de la variété *Bombshell.*

Au fond se trouvent exposées dans des rectangles de verre 30 coupes de tabacs de qualités différentes, toutes remarquables, le *Galveston*, le *Texas*, le *Havane* et surtout le sombre *Périque*, qui porte à bon droit sur ses étiquettes la fière devise: *Nec plus ultra.*

A l'entrée de cette estrade et des deux côtés, on s'arrête avec complaisance et admiration devant les vitrines de cigares de la maison Sarrazin, et l'on considère avec intérêt ces marques fameuses que l'on nomme: "Londrès, Conchas Redondes, Regalia Especiale, Celestial, Plantations, Regalia, Flor del fumar, Rosario," et surtout cette qualité célèbre, si populaire dans le Sud: "*Belle of Orleans.*"

Il est vrai de dire que les concurrents orléanais de la maison que nous prônons en ce moment, avec moins de ferveur que de conscience, ne manqueront pas de répondre qu'on peut toujours installer une exposition superbe sans que la qualité des produits exposés réponde entièrement à celle des marchandises livrées au commerce. Nous avons voulu aller au devant de cette objection et nous avons rendu visite aux ateliers de fabrication de la manufacture J. P. Sarrazin et Fils.

Chacun connait les deux immeubles à 4 étages occupés par cette fabrique, d'abord au coin des rues Conti et de Chartres, puis à l'encoignure des rues Poydras et Tchoupitoulas. Le premier est la maison-mère de cette célèbre raison sociale, c'est là que sont reçus les tabacs achetés chez les planteurs. Le second renferme la manufacture spéciale de cigares.

Au rez de chaussée de la maison de la rue Conti, en outre des bureaux de comptabilité et des magasins de détail, on trouve la machine à vapeur de la force de 10 chevaux qui transmet le mouvement à tous les appareils de la fabrique. Le piston et les bielles fonctionnent sans aucun bruit avec une sûreté et une précision toute à l'éloge des ingénieurs. Le générateur de vapeur et l'orifice des chaudières sont dans la cour, ce qui diminue notablement les risques d'incendie.

A ce même étage, se trouve la chambre de réception des boucauts de tabac que des ouvriers spéciaux s'occupent à démanequer. La feuille sèche de cette précieuse solanée est ensuite humectée pour en diminuer la friabilité et placée enfin sur des claies ou séchoirs disposés avec un calcul ingénieux pour garder tout juste une humidité modérée, c'est-à-dire de nature à faciliter la "décotation." Cette seconde opération est celle qui consiste à séparer la partie la plus utile de la feuille de tabac des nervures centrales.

Au premier étage, le tabac tout décoté est ensuite pressé entre deux porteuses mécaniques fonctionnant en sens inverse et qui, évasées à une base, présente un orifice étroit à l'endroit où le tabac doit sortir, de façon à amené une pression calculée. Un appareil rotatif de double couteau le sectionne et le hache à cette dernière issue et lorsque le panier de réception est comble, le second appareil symétrique entre en mouvement pour qu'il n'y ait pas de perte de temps. Un chemin de fer enlève la marchandise préparée et porte au repassage le couteau de l'appareil en repos. La meule mécanique fonctionne avec une vélocité vertigineuse et la pression de la lame fait jaillir des myriades d'étincelles. Tous ces détails donnent une grande impression de la puissance d'organisation de cette manufacture.

Le tabac est alors placé dans des "grilles" ou sortes d'auges chauffées à la vapeur, afin d'être amené à l'état de dessication nécessaire pour l'expulsion absolue et définitive de la nicotine et de tout principe nuisible. Cette préparation dure douze heures.

Plus tard on l'humecte de nouveau pour le rendre moins friable et on l'expose sur des claies en tiroir qui sont des séchoirs sans vapeur et à air chaud, où l'exposition dure 24 heures. La marchandise est alors empilée dans le *stock room*, dans des cases spéciales, sous des couvertures, à l'abri de l'air et de la lumière pour se bonifier pendant des années, comme le vin généreux qui ne fait que gagner en vieillissant. Certaines marques comme le *Picadura*, le *Perique* exigent 4 ou 5 ans de bonification et de *stock.*

Là est le secret de la renommée de la maison J. P. Sarrazin et Fils. Comme l'a dit ce fabuliste:

Patience et longueur de temps
Font plus que force et que rage.

Aussi nos concitoyens peuvent et savent attendre le moment opportun où leurs produits ont atteint un temps suffisant d'emmagasinement et de soins, où ils sont bonifiés par l'âge. C'est ce qui explique le succès de leur marque sur tous nos marchés du Sud.

Nous avons examiné, en outre, les ingénieux moulins du tabac à priser d'où sortent les fameuses marques dites: "Rose, Macouba, Périque, Virginie et Natchitoches." Nous n'avons qu'un mot à dire sur ces appareils. Le tabac y est moulu et râpé successivement jusqu'à ce qu'il atteigne, de force, le degré de finesse et de ténuité nécessaire pour être livré aux consommateurs les plus méticuleux et les plus difficiles.

Nous avons visité jadis, lors de l'Exposition Universelle de 1878, la fameuse manufacture du gouvernement français installée à Paris, au Gros-Caillou. Nous remarquâmes alors les merveilleux engins de fabrication du tabac à priser où la poudre de tabac est broyée par des moulins dont la bielle imite parfaitement le mouvement du bras humain, lors de l'opération du barattage. Le tabac circulait successivement dans des conduits, se présentait devant des tamis d'une finesse extrême et, s'il ne pouvait les traverser, revenait se faire moudre de nouveau jusqu'au moment où il eût atteint l'état de poudre presque impalpable.

Les appareils de fabrication de la maison Sarrasin ne sont pas inférieurs à ceux des manufactures de l'Etat français. Le résultat de cette comparaison, pensons-nous, doit nous dispenser de tout éloge.

Il ne faut pas oublier que cette maison fabrique une qualité de tabac pour cigarettes le "*Caporal*" dont l'arome rappelle à s'y méprendre celui de la marque si chère aux fumeurs français.

On nous a fait encore inspecter les ateliers d'empaquetage et d'estampillage de tous ces tabacs renommés. Nous avons examiné finalement la guillotine pour le découpage des papiers, la presse à imprimer à l'aide de laquelle on fabrique les étiquettes et tous les documents de cette manufacture. Comme l'on peut le voir, cette maison fait tout par elle-même, et peut par conséquent abaisser le prix de revient de ses produits à la plus faible limite. Comment s'étonner alors que la faveur du public lui soit si formement acquise?

De plus, la fabrique de J. P. Sarrazin et Fils fondée en 1842 par l'honorable titulaire est aujourd'hui entre les mains de trois jeunes industriels, d'une activité et d'une énergie sans égales: M. Sarrazin fils et MM. Charles Vatinel et Stanislas Landry, gendres du fondateur. C'est à ce dernier négociant que nous devons les renseignements précis que nous avons pu recueillir hier sur cette célèbre manufacture qui occupe à l'heure actuelle plus de 300 ouvriers des deux sexes.

Nous ne doutons pas, pour notre part, que le jury de l'Exposition Universelle partagera notre opinion sur l'excellence des produits de cette fabrique qui fait grand honneur au génie industriel, trop souvent contesté, de la Nouvelle-Orléans.

Un fournisseur des bois de la compagnie des pompes funèbres disait, il y a quelques jours:

—Comment se fait-il que vous ne me commandiez presque plus de sapin?

—Oh! monsieur, répondit l'employé, vous ne pouvez pas vous imaginer combien, depuis quelque temps le public est friand de cercueils de chêne!

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 15 Fév. 1885 — Température—Temps partiellement couvert et pluies locales, vents du sud.

Température du 14 février 1885
Thermomètre de C. Duhamel, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	42	5½
Midi	65	18⅓
3 P. M.	65	18⅓
6 P. M.	60	15½

Nlle Orléans, Lne, 14 fév. 1885, 3:03 p m.
Températures (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Atlanta	38	Louisville, Ky	38
Augusta, Ga	37	Memphis, Tenn	44
Corsicana, Tex		Mobile, Ala	50
Cairo, Ill	41	Montgomery, Ala	45
Chattanooga, Tenn	44	Nashville, Tenn	40
Cincinnati, O	34	New Orleans, La	51
Davenport, Iowa	29	Omaha, Neb	12
Dubuque, Iowa	17	Pittsburgh, Pa	32
Galveston, Texas	62	Savannah, Ga	40
Indianola	78	Shreveport, La	48
Keokuk, Iowa	35	St-Louis, Mo	45
Key West, Fla	66	St-Paul, Minn	15
La Crosse, Wis	16	Vicksburg, Miss	51
Leavenworth, Kas	28	Yankton, D. T.	19

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

Charles Coffin jr, à Samuel Maxwell, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Remparts, Flood, Bourgogne et la propriété Castaing.....$92,50

W. P. O'Hern à Mme veuve H. Kelly, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Constance, Laurel, Septième et Huitième.........$800

Jean Claverie à Mme veuve H. Mullowney, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Septième, Huitième, Laurel et Constance..........$800

Mme veuve Emile How à J. Begue, trois terrains et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Quartier, Royale, Chartres et Hôpital..............$1.235

Delia A. Hyams, tutrice et als. à Henry M. Hyams, une portion de terre et bâtisses, situées dans l'ancien faubourg Plaisance, paroisse Jefferson..........400

Joseph T. Robertson à Guido C. Alexius, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Washington, Jersey, Tchoupitoulas et l'Avenue Napoléon.............475

William Heyl, syndic, à Eugène Gaudevise, deux terrains et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Washington, Gayoso, St-Jean et Troisième.......$100

M. William Dastillon à Léopold Levy, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Quatrième, Annonciation, Laurel et l'Avenue Washington..$2000

Mme veuve Pierre Hoa à William Gomez, un terrain et bâtisses dans l'îlet compris entre les rues Vieille-Levée, Ste Anne, Chartres et Madison...$8000

Cour civile de District.—Wackerbath & Joseph demandent la mise sous réquestre des biens de Samuel Levy, qui leur est endetté d'une somme de $267.

La congrégation religieuse dite German Evangelical Bethlehem Lutheran Orphan Asylum Association a obtenu une injonction contre le percepteur de taxes, M. Charles Cavanac, l'interdisant de vendre son immeuble.

Arrêts prononcés.

Par le juge Rightor—

Succession de Joseph Rosenfield et de Francis Fuchs, son épouse—Michel T. Carroll est reconnu comme propriétaire de certains immeubles qu'il a acquis en vertu d'une autorisation de la cour.

Bassetti & Xiques vs Jos. Dreyfus—Mise en demeure de Thorpe, Peterman & Thorpe de mettre en la possession de la cour la somme de $263 qu'ils ont et qui appartient au défendeur.

Par le juge Lazarus—

W. S. Saiter vs ses créanciers—*Rule* de E. Offner rendu absolu, et Saiter requis de fournir un cautionnement de $250.

Pierre G. Dupierre vs Geo. Norcross—Nouvelle audition de cause refusée.

Cour criminelle—Section A—juge Roman.

John Harris, coupable de larcin, a été condamné à 8 mois d'emprisonnement.

Section B—juge Baker.

Le ministère public a mis fin à ses poursuites contre S. A. Gould pour actes de violence.

Alfred Fulip a été condamné à 4 mois d'incarcération pour blessure.

Ollie Robinson, accusé de port d'arme cachée, a nié sa culpabilité.

Cour de Cassation.—Les membres du comité de l'ordre public du Conseil municipal se sont réunis hier soir sous la présidence du Maire, et ont décidé que le juge d'instruction Thomas J. Ford, serait de suite mis en accusation par le Conseil et révoqué de ses fonctions.

L'avocat de la ville, M. Wm H. Rogers qui assistait à la séance, a lu un Statut de l'Etat donnant au Conseil le droit de priver tout fonctionnaire public de la paroisse d'Orléans, de son mandat, qu'il ait reçu ce mandat du peuple ou du Maire.

S'étayant de l'avis de l'avocat de la ville et de la loi, M. Brennan a proposé que le Conseil à sa prochaine réunion, siège en cour de cassation, et destitue M. Ford.

La proposition a été accueillie par un vote unanime.

Le Grand Jury.—La boîte de Pandore a donc été ouverte, et tous les mystères qui s'y trouvaient sont maintenant mis en lumière. Le Grand jury a terminé hier son enquête relative aux petites pratiques malhonnêtes, aux influences malsaines auxquelles des gens se croyant assurés de l'impunité, ont eu recours pour arracher à la corde les meurtriers du capitaine André H. Murphy.

A une heure et demie de l'après-midi, hier, le Grand Jury s'est rendu à la cour du juge Baker muni d'un rapport que M. Maginnis a soumis au magistrat.

En annonçant que ce rapport accusait trois individus, Jos. Scott, George Grover et Peter Ebeyer, l'avocat de district a ajouté que tous étaient en état d'arrestation.

Le Grand Jury a évidemment consacré beaucoup de soins à la rédaction de ce document, dont, chaque parole semble avoir été pesée avant d'avoir été consignée au papier. Le premier blâme retombe sur les commissaire du jury, dit le Grand jury, qui n'ont pas apporté une scrupuleuse exactitude dans l'accomplissement de leurs devoirs.

Le tirage des noms des jurés, alors que se poursuivait l'instruction du procès Ford, nous en est une preuve. Nous sommes convaincus, ajoutent les membres du Grand jury, que la faiblesse coupable de Runte, la corruption de Scott et la stupidité de plus de la moitié des jurés, rendaient impossible un jugement intelligent et impartial des accusés.

Nous avons foi, néanmoins, en la probité du shérif, M. Butler. Burris, l'employé de la cour, qui, par ses services consciencieux s'était conquis une enviable réputation, s'est tarré, et sa conduite est d'autant plus odieuse qu'elle contraste avec celle de son collègue Richard Nagle dont nous ne saurions trop faire l'éloge.

L'espace trop exigu qui nous est laissé nous force à exclure de ces lignes la déposition des témoins interrogés par le grand jury. Mais il en ressort un indéniable fait, que des influences coupables ont été exercées pour corrompre le jury.

Un livre—Un ouvrage très intéressant écrit en anglais, vient de se publier au Nord sous le titre: "Ten years' Travel around the world," Madame Sarah Furnas Wells en est l'auteur. Ce nom est bien connu dans la Presse américaine, souvent nous l'avons trouvé au bas d'articles dans les plus grandes feuilles du Nord et de l'Ouest. Dans le livre auquel nous faisons allusion, Mme Wells raconte avec une plume légère, charmante les mille incidents qui ont marqué dans ce long voyage autour du monde qu'il lui a fallu dix ans pour accomplir. Chacune des pages en sera lue avec un très vif intérêt.

Il n'est pas donné qu'aux hommes d'aimer la vie aventureuse, pleine d'imprévus, souvent même de dangers. Mme Wells nous en est une preuve, car, dans sa course folle à travers le monde, allant de pays en pays, parcourant les mers, traversant les forêts, les déserts, aucun obstacle, aucune crainte, rien en un mot n'a pu l'arrêter; elle se considérait un apôtre de la science et il fallait que les dix ans qu'elle consacrait à cette étude de mœurs la trouvassent infatigable; "*Where there is a will there is a way.*"

Sous peu, l'ouvrage sera mis en vente à la Nouvelle-Orléans.

Les rues de la Nouvelle-Orléans.—Jamais les rues de la cité du Croissant n'ont présenté un aspect aussi animé qu'à l'époque actuelle. Dans tous les sens, les étrangers se dirigent, les uns viennent de descendre des chars ou des bâteaux et sont en quête d'un logement, les autres, arrivés d'hier, se promènent le nez au vent, en contemplation devant tout ce qui frappe leurs regards. Pour celui dont le cœur n'est torturé par aucun chagrin, celui qui, au physique comme au moral, est disposé à tout oublier de sérieux pour ne s'occuper que de plaisirs, de frivolités, jamais occasion n'a été plus heureuse.

Pendant les trois jours qui vont suivre, la population entière sera donc en liesse, les grelots vont tinter.

Partout il s'élève des échafaudages, devant les demeures, devant les magasins, devant les places publiques. Il s'en construit deux immenses par M. Edgard Bouligny sur la place *Lafayette*, le coup d'œil de là sera féérique.

Vols.—La nuit dernière et celle d'avant ont été exceptionnellement bonnes pour ceux que Mercure couvre de sa protection. Ils ont opéré avec succès et dans des champs fertiles. A 4 heures 30, hier matin, la maison de résidence de M. L. Levy a été mise à sac. Les Cartouches se sont introduits dans la chambre à coucher du monsieur susnommé et en ont enlevé un grand nombre d'articles de valeur, bijoux et autres.

Les soupçons de M. Levy pèsent sur un jeune nègre, James Brooks, qu'il avait à son service.

L'avant-dernière nuit, les voleurs ont jeté leur dévolu sur la demeure de M. Charles Hattenstein, rue Claiborne, près Moralès. Ils ont enlevé une somme de $359.

Une tentative de vol a été faite, la même nuit, aux entrepôts de M. Langlès, 2 et 3 rue Delord.

La police a été informée hier soir d'un vol considérable dont M. James Fox, demeurant rue de la Douane, 137, a été victime.

Paragraphes.—Un verdict a été rendu hier, devant la cour du juge Rightor, en faveur de l'Union des Bouchers et contre la compagnie des Abattoirs "Crescent City." C'est une action en dommages qui se plaidait depuis plusieurs jours. Le verdict frappe aussi M. Bertrand Saloy qui avait signé le bond d'injonction.

—Le forcené Frank McLaughlin, venu ici dans l'unique but de tuer une femme du nom de Libbie Rose, a fait son évasion hier. La chambre dans laquelle on l'avait placé est dans un état de dilapidation telle, que le prisonnier n'a eu aucune difficulté à regagner sa liberté. L'agent de police Bruns a été suspendu de ses fonctions pour avoir permis au bandit de se soustraire à sa surveillance.

—Le juge Keller de la Cour de police correctionnelle de Carrollton, a puni sévèrement un jeune homme du nom de Calley, qui s'est amusé hier à jouer au *hoodlum* dans un char de ville.

—Sarah Gordon et Mollie Smith, deux femmes de couleur employées à l'hôpital de Charité, ont été incarcérées pour s'être livrées hier à une conduite tapageuse.

—Le Crescent City Mutuel Benevolent Association—Société de bienfaisance de notre ville—Célèbre le premier anniversaire de sa fondation, aujourd'hui 15 du courant. Remerciement pour l'invitation.

Un joli mot de Victor Hugo, cité par M. Claretie.

"Il pense et réédite, à quatre-vingt-trois ans, les œuvres de sa dix-neuvième année.

—Georges, disait-il galment, l'autre soir, à son petit-fils, tu as seize ans, tu n'as plus qu'un an pour faire "Bug-Jargal."

M. Alphonse Daudet ayant à subir, il y a quelques jours, une petite opération dans le bras, demanda le concours du docteur Guyon, le célèbre professeur à la Faculté.

Le chirurgien arrive et fait l'opération. Puis, en pansant le bras du malade:

—Nous sommes quittes. Vous avez donné un coup d'épée à mon beau frère: je vous ai rendu un coup de lancette!

—Comment cela docteur?

—Mais oui. Je suis le beau-frère de M. Albert Delpit, avec qui vous vous êtes battu il y a dix-huit mois.

M. Alphonse Daudet éclata de rire:

—Eh bien! docteur, vous suivez les préceptes de l'Evangile.... vous rendez le bien pour le mal!

ATHÉNÉE LOUISIANAIS

Concours littéraire de 1884.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre, les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 15 juin 1884, jusqu'au 15 février 1885 inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 16 février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, et seulement sur le *recto et les lignes*: ils ne devront pas dépasser 20 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Il est laissé à la discrétion du "comité d'examen" d'ouvrir les lettres des candidats qui auront mérité les médailles, pour s'assurer s'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu ou obtiendra la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes:

Poésie française et anglaise aux Etats-Unis et au Canada.

Pour les hommes:

Influence d'un grand caractère, en bien ou en mal, sur la destinée des différents peuples.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
Alfred Mercier,
P. O. Box 3246.

Médecins, attention.

Tout le monde sait que l'existence du médecin est en général bien rude. Il est souvent obligé de parcourir de grandes distances à cheval, dans la pluie et la boue, pour des honoraires insignifiants. Il ne nous siérait pas de lui faire la leçon, mais nous affirmons que sa tâche serait moins lourde et qu'il obtiendrait plus de guérisons en employant judicieusement le Peruna. Qu'il ajoute seulement ce précieux médicament à sa liste de remèdes et il en appréciera bien vite la grande utilité. Il trouvera toutes les informations relatives à l'application du remède dans "Ills of Life," excellent ouvrage qu'il devrait se procurer immédiatement.

N. J. Wright, agent d'affaires de l'Evening Herald, Erie, Pa., écrit: "Dr Hartman—Je crois de mon devoir de vous exprimer tous mes remerciements pour le bien que m'ont fait vos précieux remèdes, le Peruna et le Manalin. Une bouteille de chacun de ces médicaments m'a remis sur pieds après une maladie qui m'avait retenu quatre semaines au lit et m'avait laissé complètement éclopé. Trois jours après avoir commencé vos remèdes je marchais sans canne et j'étais bien au bout d'une semaine."

Mme Ellen Maynard, Oswego, Potter county, Pa., écrit: "Dr Hartman, Columbus, O.—Les petits ulcères sont tous guéris et les deux grands ont diminué de moitié. Je me sens parfaitement bien. On dit ici que votre Peruna et votre Manalin opèrent de vrais miracles. Je ne prends pas autant d'opium qu'auparavant."

Joseph Thomas, East Brady, P., écrit: "J'ai employé votre Peruna et votre Manalin, et je suis maintenant en aussi bonne santé que jamais. Je les ai également recommandés à quelques personnes qui en ont éprouvé les meilleurs effets."

M. G. H. Harris, New Vienna, Ohio, écrit: "Notre petite fille a été frappée de paralysie à l'âge de treize mois, et nous avions essayé de tous les remèdes imaginables pour obtenir sa guérison; rien ne réussissait. Ayant entendu parler de votre Peruna nous nous sommes décidés à en faire l'essai et nous devons dire que l'enfant s'en est fort bien trouvée; elle a été soulagée à la première bouteille. Nous en avons aussi fait usage pour calmer les nerfs et dans d'autres cas, et toujours avec succès. Pour les cas de débilité, et au fait dans tous les cas de maladie, nous ne croyons pas qu'on puisse rien trouver de comparable à vos remèdes. Nous avons employé de quarante à cinquante bouteilles, et nous ne restons jamais sans votre Peruna. Notre petite fille a maintenant huit ans et court de tous les côtés, après avoir été réduite pendant quatre ans à une immobilité presque absolue. Le Peruna l'a guérie.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Le journal la France.

Paris, 14 fév. — Le journal la France écrit que le Gén'l Brière de Lisle, après s'être emparé de Lang Son, marchera sur Canton.

Chambre des Députés.

Paris, 14 fév—Huit anarchistes ont été condamnés à un emprisonnement variant de 3 à 6 mois.

Aujourd'hui la Chambre des Députés, par un vote de 364 contre 136 a décidé de discuter les clauses du tarif relatives aux droits sur le maïs.

La guerre égyptienne.

Korti, 14 fév—Des courriers sont arrivés de Khartoum. Il ont été six jours en route. Les nouvelles qu'ils portent des récents événements qui ont eu lieu à Khartoum ne sont pas encore publiées.

Londres, 14 fév—Le journal Standard publie cette après-midi une dépêche de son correspondant à Khorti, annonçant qu'un courrier vient d'arriver en cette ville et lequel déclare que Khartoum n'a pas été pris par le Mahdi,

Le courrier affirme qu'il est parti de cette dernière ville six jours après l'arrivée en bateaux du Col. Sir Charles Wilson devant la ville, et que le général Gordon occupait toujours Khartoum.

Les fonctionnaires du gouvernement n'ajoutent pas foi au récit du dit courrier et déclarent qu'aucune confirmation officielle à cet effet n'a été reçue.

Londres, 14 fév—Le gouverneur de Victoria a envoyé un cablegramme au gouvernement de l'intérieur dans lequel il certifie à la Reine que la colonie Victoria est prête à faire son devoir comme partie intégrale de l'empire de sa majesté et à appuyer l'Angleterre en Egypte.

La nouvelle que l'offre faite par le Col Williams d'envoyer un contingent canadien en Egypte, a été repoussée, est démentie. Aucune réponse n'a été reçue des autorités de l'intérieur. L'offre du Col. Williams est de fournir un bataillon pour service actif, commandé par des officiers compétents dont quelques-uns ont gradué au collège militaire et d'autres sont des vétérans de l'armée anglaise.

Rome, 14 fév—Des dépêches de Massouah rapportent que la situation s'est beaucoup améliorée, depuis l'occupation italienne.

Le commandant Salotta a été requis de disperser les bandes de maraudeurs envoyées par le Mahdi dans le voisinage de Massouah.

On rapporte que le gouvernement enverra un général italien à Massowah.

Souakim, 14 février—Des espions rapportent que des tribus hostiles du Sud sont massées en force à Tamai. Les hommes du Mahdi, disent les espions, sont parfaitement au courant des détails relatifs aux victoires anglaises à Abukea et à Gubat, mais ils attachent peu d'importance aux succès obtenus par le Faux Prophète dans la prise de Khartoum. Cette nouvelle de la chute de Khartoum a été payée parmi les Arabes qui sympathisent avec le Mahdi.

Le Gén'l Graham partira le 18 pour Souakim. On le laisse seul juge du temps que doit prendre l'expédition pour se rendre à Berber. On rapporte, cependant, que le Gén'l Graham a l'intention de faire des marches forcées de Souakim à Berber.

S'il rencontre Osman Digna et parvient à le battre, le général Graham croit qu'il pourra alors arriver à Berber en deçà de 20 jours.

Le *Army and Navy Gazette* envisage la position à Gubat sous un aspect sombre. D'après la gazette, les troupes ne peuvent ni retraiter à travers le désert, ni s'avancer en aval du Nil.

Elles sont obligées de se retrancher à l'endroit où elles se trouvent actuellement; d'y entasser leurs munitions, de vivre de la chair de chameaux et rester sur la défensive jusqu'à ce qu'on vienne les délivrer.

La même feuille ajoute qu'une force imposante d'Arabes hostiles de Khartoum se mettra bientôt en ligne entre Gubat et les Puits Gakdul et s'emparera de ce dernier endroit.

Ils pousseront probablement dans la direction du Nord et attaqueront aussi Korti.

Le Duc de Connaught demande à prendre du service au Soudan. Dans tous les cas il laissera son commandement à Merut, Inde, le 1er avril.

Londres 14 fév—Aujourd'hui, au Conseil de guerre qui a été tenu au département de la guerre, il a été décidé de porter à 3500 hommes le contingent indien qui doit être expédié au Soudan pour appuyer le Gén'l Wolseley. Ces 3500 hommes feront partie de l'armée du Gén'l Graham, ce qui portera sa force effective à 11,500 hommes.

Londres, 14 février—On rapporte que les troupes du Mahdi se portent en avant pour attaquer Kassala. Lorsque cette nouvelle a été reçue, des négociations ont été renouvelées avec l'Italie pour l'envoi d'une expédition italienne de Massawah, chargée de délivrer la garnison.

Le journal Panfulla.

Rome, 14 fév—Le journal Fanfulla rapporte que la troisième expédition italienne pour la Mer Rouge partira de Naples à la fin du mois. Elle se composera de deux bataillons d'infanterie, d'une section d'artillerie et d'une compagnie du génie.

La même feuille ajoute que le gouvernement s'occupe d'un projet dont le but est d'établir une ligne régulière de paquebots, qui feraient le service entre Naples et Souakim, Assab, Aden et Massowah.

Projet de chemin de fer.

Londres, 14 fév.—Un syndicat a offert au gouvernement de construire un chemin de fer de Souakim à Berber et d'ériger, de distance en distance, des fortins pour garder la ligne du dit chemin, à condition qu'on lui garantisse un revenu de 4 1/2 pour cent sur le capital investi.

Les voyageurs canadiens.

Londres, 14 fév—Les voyageurs canadiens faisant partie de l'expédition du Nil, sont partis aujourd'hui d'Alexandrie à bord du steamer Poonah, qui doit les conduire directement à Queenstown, où ils s'embarqueront sur un steamer Hanovrien pour retourner dans leurs foyers.

Le général Wolseley a envoyé une dépêche, par laquelle il adresse ses félicitations aux canadiens pour les services qu'ils ont rendus.

Présents aux agents de police Cole et Cox.

Londres, 14 fév—Les agents de police Cole et Cox, qui ont été grièvement blessés en essayant d'empêcher la récente explosion de dynamite à la salle Westminster, ont reçu un grand nombre de présents de valeur.

Mme Gladstone a donné à chacun d'eux cinquante livres sterling du fonds de la liste civile; M. William Harcourt, secrétaire de l'Intérieur, a donné à Cole, qui a ramassé hardiment le paquet contenant de la dynamite, £127, et à Cox qui a porté secours à Cole £70.

Sir James Ingham qui préside le Bow Street Police Court, leur a remis à chacun £30. Les membres du Parlement ont fait une souscription de £500 qui leur ont été remises aussi.

Plusieurs particuliers ont aussi fait des dons.

Menaces des dynamitieurs.

Londres, 14 fév—La police et autres témoins pour la Couronne dans l'affaire de James G. Cunningham, arrêté comme dynamiteur, et accusé de haute trahison et de félonie pour avoir suscité la récente explosion à la Tour, ont reçu des lettres les menaçant de mort, s'ils persistent à donner des témoignages préjudiciables à l'accusé.

Londres, 14 fév—Les autorités ont encore reçu des lettres dans lesquelles on leur donne avis que la cathédrale St-Paul et la Banque d'Angleterre seront attaquées par la dynamite.

Les détectives Poper et Wilson, deux des principaux témoins dans le procès Cunningham et Burton reçoivent continuellement des lettres de menace.

Londres, 14 février—Une autre dépêche reçue de Korti rapporte qu'un courrier arrivé de Khartoum en cette ville prétend qu'il ne sait rien au sujet de la chute de Khartoum ni de la mort du général Gordon.

Le Madir de Dongola refuse d'ajouter foi aux rapports relatifs à la prise de Khartoum par le Mahdi et au massacre du général Gordon et de la garnison. Les autorités de Korti disent cette après-midi, qu'elles ne croient pas que les rapports des courriers reposent sur une base satisfaisante.

Le prince Hassan.

Le Caire, 14 fév—Le bruit circule en cette ville que le prince Hassan a été nommé gouverneur général du Soudan.

Conseil de guerre.

Londres, 14 fév—Le comte Northbrook, premier Lord de l'Amirauté, M. Childers, Chancelier de l'Echiquier, et Sir William Harcourt, Secrétaire de l'Intérieur, ont assisté à un conseil de guerre, qui a eu lieu cette après-midi au bureau de la guerre.

Le Duc de Cambridge, Commandant en chef des armées de sa majesté a passé aujourd'hui en revue, à Aldershot, les gardes qui ont reçu l'ordre de partir pour l'Egypte.

WASHINGTON.

CONGRES.

Sénat.

Washington, 14 fév—M. Mitchell a présenté un mémoire de la Législature de la Pennsylvanie demandant aux Etats-Unis de rembourser à l'Etat de la Pennsylvanie toutes les sommes dépensées pour la défense des Etats-Unis. Référé.

M. Hale, du comité des allocations, a rapporté un bill d'allocation relatif à l'agriculture avec amendements. Mis au calendrier.

Chambre.

Washington, 14 fév—Quand la Chambre s'est réunie ce matin en continuation de la session de vendredi, M. Willis a fait la motion que la Chambre se forme en comité général sur le bill des ports et rivières et a demandé de limiter les débats à une heure et demie.

M. Turner, de la Georgie, a dit que lorsque M. Willis a fait cette motion hier, M. Reed a objecté en remarquant que le point n'était pas à l'ordre. L'Orateur a repoussé l'objection de M. Reed.

On en a appelé de la décision de l'Orateur et une motion a été faite de déposer l'appel sur la table. On a annoncé que les oui avait la majorité, et ce matin d'après le *record* le vote est de 97 oui contre 103 non.

L'Orateur intérimaire M. Blackburn a déclaré qu'il y a eu là une erreur commise par le Record. D'après le journal de la Chambre l'appel a été rejeté par un vote de 121 oui, contre 104 non.

Sur motion de M. Holman, une session pour ce soir est ordonnée afin de prendre en considération le bill d'allocations législatives.

HOSTETTER'S CELEBRATED

STOMACH BITTERS

L'usage de Bitters de Hostetter remplace bien vite par les couleurs de la santé le teint jaune et la physionomie abattue des personnes souffrant de la dyspepsie. En facilitant l'assimilation des aliments, en augmentant leur puissance nutritive, L'appétit se rétablit, le système nerveux se calme, et le sommeil revient. Ces Bitters font merveille chez les personnes atteintes de la diathèse rhumatismale, et préviennent les fièvres en frisson.

A vendre par tous les pharmaciens et marchands en général

Etat Annuel des affaires de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans,

Pour l'année expirant le 31 décembre 1883.

Primes [illegible]	$644,118 33	
Primes maritimes	227,403 43	
Primes de rivières	37,703 [illegible]	$909,225 90
Primes acquises pendant l'année 1883		201,117 02
Total des primes		$1,110,342 92
A déduire—		
Réservé pour risques non échus	$216,697 92	
Primes remboursées	88,840 82	
Réassurances	167,917 84	473,456 58
Primes acquises		$634,886 34
A ajouter:		
Intérêt sur placements	$33,382 42	
Sauvetage	7,713 48	41,095 90
Revenu net		$675,982 14
A déduire—		
Pertes par le feu	$322,155 56	
Pertes maritimes	107,175 30	
Pertes de rivières	17,746 [illegible]	
Total des pertes	$447,077 [illegible]1	
Réfaction, commissions taxes, etc., dépenses	213,556 [illegible]	[660,633 [illegible]]
Profits nets		$15,348 30
A ajouter—		
Montant au crédit de profits et pertes après avoir payé aux actionnaires $50,000 de dividendes		88,305 15
Total du surplus		$103,653 45
A déduire—		
Pertes ajustées, non payées et en litige		58,438 46
Surplus net		$45,114 99

ACTIF, VALEUR DU MARCHÉ AU 31, DÉCEMBRE 1883.

Argent en banque	$94,189 36	
Bons 4 1/2 0/0 des Etats-Unis	48,000 00	
Bons du New Orleans Waterworks	36,000 00	
Bons New Orleans City Railroad Co	27,500 00	
Bons New Orleans Pacific Railway	1,920 0[illegible]	
Bons Louisiana les Manufacturing Co	4,000 00	
[illegible]ens Levee Steam Cotton Press	24,720 00	
Bons Bataillon Washington Artillery	500 00	
Bons St Bernard Steam Engine	100 00	
Actions du New Orleans City Railroad Co	1,500	
Actions de la State National Bank	700 00	
Actions de la Valette Dry Dock Company	4,000 00	
Actions de l'Importers' Bonded Warehouse Co	1,260 00	
Actions du New Louisiana Jockey Club	750 00	
Propriétés foncières de ville	63,581 00	
Billets 1re hypothèque	129,364 08	
Prêts sur demande	66,990 17	
Billets garantis par nantissement	16,000 00	
Billets à recevoir en règlement de primes	[illegible] 45	
Primes en cours de collection	110,149 44	
Dû par agents et en voie de transmission	916 65	
Compte en suspens	348 85	
Dû par compagnies d'assurances pour réassurance	8,848 07	$839,440 58

PASSIF.

Capital	$500,000 00	
Réserve pour primes non acquises	216,697 92	
Réserve pour pertes non ajustées et non payées	58,438 46	
Dividendes non réclamés	4,870 50	
Dû à compagnies d'assurances pour réassurances	14,318 71	
Surplus net comme ci-dessus	45,114 99	$839,440 58

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 11 janvier 1884.

JAS. FAHEY, Notaire.

Nous soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avis qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié plus haut, est vraie et correcte.

A. SCHREIBER,
H. GALLY,
CHAS. LAFITTE.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 10 janvier 1884, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semestriel de cinq pour cent sur le fond capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.

Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1884.

DIRECTEURS.

JULES ALDIGE, H. GALLY,
THEO. BRIERRE, CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL, PIERRE POUTZ,
ANT. [illegible]ER, AD. SCHREIBER,
O. T. DUGA[illegible], CHAS. E. SCHMIDT,
PATJO, JULES TUYES.

NAVIGATION FLUVIALE

Départs de bateaux à vapeur

DIMANCHE 15 FEVRIER 1885

Bas du fleuve....LURA, à 8 a m

LUNDI, 16 FEVRIER 1885.

Bayou Sara....E. J. GAY, à 5 p m
[illegible] Andrews, capitaine; J F Muse, commis

Lafourche..ASSUMPTION, à 5 p m
P A Charlet, capt; Frank Bergeron, commis

Houma Point..MABEL COMEAUX, à 12 m
E J Comeaux, capitaine

Quarantaine....ALVIN, à 11 a m
Jas T O'Pry, capitaine; Frank Scovel, comm

Burns....DAISY, à 11 a m
Oliver Cantos, capitaine

Bas du fleuve....LURA, à 8 a m
W W Baker, capitaine

MARDI, 17 FEVRIER 1885.

Vicksburg....ED. RICHARDSON, à 5 p m
John W Tobbin, capitaine; Curt Homes, commis

Donaldsonville..BELLE OF THE COAST, 12 m
J F Aucoin, capitaine; Edw Nicolle, commis

Bas du fleuve ...NEPTUNE, à 9 a m
W S Basset, capitaine; Jno F Aikea, comm

Bas du fleuve....LURA, à 8 a m
W W Baker, capitaine

Le "Keokuk" remplace le "John W Cannon."

Par le télégraphe.

Monroe, 14 février—Au capitaine F A Blanks, No 7 rue Delta—Le "H Hanna | Blanks" arrivera dimanche à la nuit.

J W BLANK, capitaine.

Monroe, 14 février—Au capitaine F A Blanks, No 7 rue Delta—Le "St-John" arrivé lundi et repartira samedi prochain pour Camden.

L F DELAHOUSSAYE, Capitaine.

Hauteur des Eaux

Au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	11 08	Nashville, Tenn	16.00
Cairo, Ill	27.05	New Orleans*	2 01
Cincinnati, O	25 02	Omaha, Neb	glace
Davenport, I	glace	Pittsburgh, Pa*	—
Keokuk, Iowa	glace	Shreveport, La	18.08
LaCrosse, Wis	glace	St-Louis, Mo	12.04
Leavenworth, K	glace	St-Paul, Minn	glace
Louisville, Ky	10.07	Vicksburg, Miss	35.09
Memphis, Tenn	17.06	Yankton	glace

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874

Nlle-Orléans, 15 février.

Fleuve et rivières—Le bas Mississipi, les rivières Tennessee, Cumberland, Arkansas, Ohio et rivière Rouge baisseront lentement

HERMAN.

BULLETIN MARITIME.

SAMEDI, 14 FEVRIER 1885.

EXPÉDIÉS EN DOUANE

Steamship (ang) Sandringham, Corell, Bristol, via Plymouth.
Steamship Chalmette, Quick, New York
Steamship (ang) Todmandale, Hick, Amsterdam
Steamship (ang) Counsellor, Lang, Liverpool.
Steamship (ang) Irthington, Kiddle, Brême.
Barque (ital) I Due Fratelli, Cacace, Marseille.
Barque (russe) Alma, Rounberg, Malaga.
Goelette (ital) Cefalu, Hansen, Grand Cayman.

ARRIVÉS.

Steamship (ang) Longhurst, Brown, Shields, Ang
Steamship (ang) Thor, Needham, Gênes
Steamship Knickerbocker, Kemble, New York
Steamship (ang) Craigallion, Durie, Port Antonio via Port Maria
Steamship El Paso, Quick, New York.

BATEAUX A VAPEUR.

Keokuk, Scovell, de Shreveport
H J Dicker, Blanchard, Laurel Valley.
Belle of the Coast, Aucoin, Donaldsonville
Neptune, Bassett, du bas du fleuve.
Towboat Henry Marx, Jackson, de Meyersville, avec 4 barges

EXPORTATIONS.

PLYMOUTH—par steamship Sandringham—3046 sacs tourteaux 5000 sacs farine graine coton......Pour Bristol—7241 sacs tourteaux

AMSTERDAM—par steamship Todmandale—97 500 boisseaux maïs en grenier 9000 sacs à grain.

LIVERPOOL—par steamship Counsellor—40 000 boisseaux maïs en grenier 4810 balles coton 253 pièces chêne

BRÊME—par steamship Irthington—4312 balles coton 30 de menees 17 640 25/56 boisseaux seigle en grenier 600 merrains.

MARSEILLE—par barque I Due Fratelli—2495 barils huile 3500 merrains.

MALAGA—par barque Alma—106,975 merrains.

IMPORTATIONS.

PORT ANTONIO—par steamship Craigallion—5066 régimes figues bananes

VERA CRUZ—par steamship Whitney—892 sacs café à ordre.

Arrivages de produits.

SHREVEPORT—par steamer Keokuk—1289 balles coton 585 sacs graine coton 670 sacs tourteaux

LAUREL VALLEY—Par steamer H J Dicker—11 sacs coton en graine 270 sacs riz brut 190 boucauts sucre

DONALDSONVILLE—par steamer Belle of the Coast—59 barils mélasse 29 de sucre.

BAS DU FLEUVE—par steamer Neptune—divers à ordre

MEYERSVILLE—par steamer Henry Marx et barges—32,511 sacs graine coton.

Par les chemins de fer.

NEW ORLEANS & NORTHEASTERN R R—559 balles coton 10 sacs riz brut

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R R AND STEAMSHIP COMPANY—257 balles coton 23 boucauts sucre 99 barils de 49 de mélasse 120 sacs sel 4 tonnes sel de roche

Train No 2—27 balles coton 3 wagons graine coton 1 demi baril mélasse 919 sacs avoine et fruit assorti

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—255 balles coton et divers

LOUISVILLE N ORLEANS AND TEXAS RR—626 balles coton 1676 sacs farine graine coton et divers.

LOUISVILLE & NASHVILLE RAILROAD—230 balles coton 50 sacs graine coton 16 barils mélasse

Partant pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Steamship Morgan City, Percy......parti 11 fév
Goelette Racer, Weyant......expédiée 20 déc
Goelette Nellie T Morse, baker, expédiée 30 jan

BALTIMORE
Steamship Clintonia, Bulman......expédié 6 fév

LIVERPOOL
Steamship Legislator, Woodcock......parti 21 jan
Steamship Explorer, Black......parti 28 jan
Barque Buroma, Hughes......partie 4 jan
Steamship Tamaulipas, Quenaga......parti 15 jan
Navire Virginia, Allen......parti 22 déc
Barque Sophie Wilhelmine, Bull......partie 21 déc
Barque Konoma, Thompson......partie 22 oct
Barque Ban Mazavenich, Foramphor part 14 jan
Barque Niagara, Kuhlmann......partie 19 jan

LONDRES
Navire Ellerslie, Lane......expédié 31 déc
Yacht à vapeur Ceylon......parti 24 jan

SHIELDS
Steamship Gertrude......parti 28 jan

BRÊME
Barque Hermann, Bunje......partie 7 fév
Barque Nordenskiold, Abrahamsen partie 25 déc

HAMBOURG
Navire Hermann, Bunje......en chargement 28 nov

HAVRE
Navire Scotia, Sprague......parti 1er jan
Barque Bertha, Koster......partie 24 jan
Barque Candido, Jaccarino......partie 16 jan
Barque Lizzie Perry McHenry......partie 16 jan

BORDEAUX
Barque Kraljevika, ...partie 7 jan

ROUEN
Barque Sophie, Hasenfuss, en charge'nt 27 nov

MARSEILLE
Brick Mirra, Romano......parti 23 jan

CETTE
Navire Henry, Fischer......parti 5 jan
Barque Sator, Ivancich......partie 6 jan
Barque Aurora, Jacarino......partie 13 jan

GIBRALTAR
Steamship Dauntless......parti 1er fév

FLUSHING
Barque Alice, Von Hagen......partie 1er jan

LISBONNE
Barque Francisco, Marocco......partie 26 jan

MALAGA
Barque Gutenberg, Overdamm......partie 22 jan
Barque Archangelo Padre, Blandt......partie 28 jan

CORUNNA
Barque St Anna, Rossano......partie 9 jan

GÊNES
Barque Sanasme, Oappeur......partie 27 jan

MESSINE
Steamship Bessie Morris, Hildick......parti 25 jan
Barque Bolivar, Ambich......partie 24 déc

RIO DE JANEIRO
Steamship Orator, Platt......en chargement 11 jan
Steamship Pascal, ...en chargement 5 fév
Barque Chittagong, Lake......partie 9 jan
Barque Siberia, Wilson......partie 24 déc

CARTHAGENE
Barque Armonia, Castellano......partie 19 déc

ASPINWALL
Barque Marie, Thaarvig......partie 16 jan

BARBADES
Barque Frithiof, ...partie 22 nov

MONTEVIDEO
Navire Stefano, Sproul......parti 27 déc
Barque Maitland, Svendson......partie 16 jan

CAPE TOWN
Barque Paolo R, Revello......partie 16 déc

BLAYE
Navire Cashier, Telfer......parti 21 jan

ALGER
Barque Italia, Lauro......partie 7 jan

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Mouillage
Algiers	New York	Alger
Alabama	....	Alger
Carmona	Liverpool	4e dist. 47
Chancellor	Continent	Elevateur
Drachenfels	Anvers	6e rue
Eureka	New York	Alger
Edgar	....	1er dist. 15
E B Ward Jr	Ruatan	1er dist. 14
Floridia	Liverpool	1er dist. 21
Guiagre	For charter	Gretna
Haytian	Liverpool	1er dist. 21
Fernan Cortes	Barcelone	4e dist. 42
Heredia	Port Limon	Alger
Kepler	Liverpool	4e dist. 43
Kate Carroll	....	Alger
Leonora	Liverpool	3e dist. 25
Louisiana	New York	2e dist. 8
Morgan City	New York	Alger
Mexico	Liverpool	1er dist. 20
Niesto	Liverpool	1er dist. 27
Professor	Liverpool	2e dist. 9
Roxed	Havre	4e dist. 42
Banger	....	Gretna

NAVIRES.

Noms	Destination	Mouillage
Algoma	Liverpool	7e rue
City of Liverpool	Liverpool	1er dist. 23
Caledonia	....	6e rue
Charles	Liverpool	6e rue
Dora	Havre	3e dist. 18
Esther Roy	Havre	3e dist. 32
Friederich	Brême	3e dist. 37
Prince Louis	Liverpool	8e rue

BARQUES.

Noms	Destination	Mouillage
Alma	Barcelone	8e rue
Alma	Malaga	8e rue
Aquila	Havre	3e dist. 31
Arlington	Boston	1er dist. 31
Bay of Fundy	Reval	3e dist. 29
Carniola	Continent	3e dist. 29
Craigowl	Ghent	3e dist. 17
Carrie Delap	Reval	3e dist. 38
Catalano	Continent	1re rue
I Due Fratelli	Gibraltar	Pie Tier
De Gregori A	Havre	3e dist. 16
Enterprise	Liverpool	Gretna
Elise	Baltique	3e dist. 39
Gloria	Liverpool	3e dist. 39
Jane	Liverpool	3e dist. 38
Maria	....	Pie Tier
Marietta S	....	Pie Tier
Miriam	Havre	3e dist. 18
Marina Bonvenuto	Gênes	3e dist. 39
Nuovo Mundo	Gênes	Pie Tier
Oreola	United Kingdom	Pie Tier
Patagonia	Liverpool	8e rue
Peppina	Espagne	1er dist. 33
Palestine	....	8e rue
Premier McKenzie	Maryport, Eng	Gretna
Queen of Australia	Liverpool	3e dist. 27
Roma	....	[illegible]
Rola	....	3e [illegible]
St-Anna & Maria	....	3e [illegible]
Skjoldmoen	....	[illegible]
Teresa	Gênes	3e [illegible]
Ukraine	Gênes	3e [illegible]

BRICKS.

Noms	Destination	Mouillage
Cata[illegible]		3e dist. 16
Gi[illegible]		[illegible]
P[illegible]		[illegible]

GOELETTES.

Noms	Destination	Mouillage
Daniel McPhee	....	1er dist. 15
E D Sidbury	....	1er dist. 14
Geo G Green	....	1er dist. 21
Lottie K	....	Louisa Av.
Mira A Pratt	....	3e dist. 18
Richd B Locke	....	2e dist. 7
Susan Scranton	....	Otis Sawmill
Seguin	....	3e dist. 24

CHEVAUX ET MULETS

Prix du Marché.

Chevaux communs	$ 80@125
Bons chevaux de trait	125@160
Chevaux de selle et de voiture	175@250
Mulets petits et communs	110@145
Mulets, qualité moyenne	165@200
Mulets pour rizières	45@175
Mulets, première classe	200@

THE NEW-ORLEANS BEE

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, nearly 58 years ago and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three month $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning:

Per annum, $3; six months, $1 50 [illegible] extra 75 cents.

Vin de Quinquina Ferrugineux,
—PRÉPARÉ PAR—
A. F. MOITIER,
Médecin-Pharmacien de 1re classe
Prix: $1 50 la bouteille.
Dépôt dans toutes les pharmacies.
1fév—1mèmeP

Compagnie d'Assurances du PEUPLE De la Nouvelle-Orléans.

Treizième Etat de Situation.

Conformément à sa charte la compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires, du 1er juillet 1883 au 31 décembre 1884.

Primes reçues		
Sur les risques d'incendie	$250,568 23	
Sur les risques de rivières	17,306 99	
Sur les risques de mers	10,127 68	$277,998 90
Ajouter les primes non expirées de 1883		26,401 09
		$304,399 99
Ajouter Profits et Pertes ainsi que les réserves		15,523 61
		$319,923 60
Déduire:		
Primes remboursées et cancellations	$8,600 31	
Réassurances	12,525 55	$21,125 86
		$298,797 74
Pertes, etc., payées durant la même période.		
Sur les risques d'incendie	$156,660 06	
Sur les risques de rivières	9,916 03	
Sur les risques de mers	9,857 97	
Impressions et Publications	444 05	
Taxes	3,432 42	
Escomptes	44,424 14	
Bureau des réassureurs	2,949 41	
Dépenses, moins l'intérêt et le sauvetage	12,356 71	$241,042 79
		$57,754 95
Réserve pour les primes non expirées	$32,854 95	
Réserve pour les pertes non ajustées et non payées	14,900 00	
5 0/0 dividende, janvier 1884	5,000 00	
5 0/0 dividende, janvier 1885	5,000 00	
		$57,754 95

ACTIF.

Comptant	$14,912 67
Primes en voie de collection	30,795 59
Immeubles	39,017 49
Actions de Banques et autres Bons	38,772 76
Mobilier de bureau, installation	2,370 25
Billets garantis par hypothèques	16,219 76
Billets garantis par nantissements	6,409 88
Billets à recevoir à courtes échéances	5,695 30
	$154,193 70

L'exposé qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.

E. PRAGST, Président.
M. POPOVICH, Vice-Président.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 17 janvier 1885.

J. BENDERNAGEL, Notaire.
Nouvelle-Orléans, 17 janvier 1885.

A une réunion du Conseil de Direction qui a eu lieu le 6 janvier 1885, il a été unanimement résolu de déclarer un Dividende de CINQ POUR CENT sur le capital de la compagnie, payable aux actionnaires sur demande.

P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Directeurs.

E. Pragst, A. Walz,
M. Popovich, F. Aufmkolk,
B. Saloy, Wm Fagan,
M. Abascal, H. Schroeder,
D. Hughes, A. Bartholomew,
A. D. Finley, A. Haber,
Theo. L. Sugg, S. M. Millar,
Chas. Stiegler, Geo. Ellis,
C. Trumpy, J. H. Menge,
P. Thormaehlen, Ferd. Goldsmith,
N. Seisel, A. Xiques,
Peter Blaise, B. Campiglio,
Frank Barker.

18 jan—1m

Compagnie d'Assurances du Croissant.

CRESCENT INSURANCE

67 et 69, rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849 —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$600,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

[illegible] d'assurances annuelles [illegible] à échéances de gré à gré, [illegible] contre des risques [illegible]

W. S. LYMAN, Président
CHAS. H. DOLSEN, Vice-Président
[illegible] H. RICE, Secrétaire.

Directeurs

Samuel H. Kennedy, Pat. E. Mortimer,
Victor Meyer, Joseph Bowling,
W. B. Conger, S. Hernsheim,
George W. Sentell, Edward Nalle,
Alf. Moulton, J. J. Bolas,
Charles Newman, Louis Prados,
U. Marinoni, Harry L. Frank,
Lucien Deléry, A. H. Steward,
Charles H. Dolsen, Sigmund Katz,
Reuben G. Bush, N. D. Wallace,
John Calder, R. F. W. Bachman,
S. O. Conlee, Wm Garig,
W. A. Phelps, John D. Fisher,
M. Gillis, A. Rosenfeld,
Wm. R. Lyman, O. K. David.

Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississipi et l'Arkansas

[illegible] des Fair Grounds.

[illegible] départ: rue du Canal, [illegible] (cars verts) Canal jusqu'à [illegible] Dauphine, Dauphine jusqu'à Dumaine [illegible] jusqu'à Broad, Broad jusqu'à [illegible] et de là à la station d'arrivée. Les [illegible] suivent la même route; seulement [illegible] de tourner dans la rue Broad [illegible] la rue Dumaine jusqu'au Bayou [illegible] longent les bords du Bayou jusqu'à [illegible] Grande Route St-Jean, d'où ils [illegible] à la station d'arrivée, en passant [illegible] la porte des Fair Grounds [illegible] sauvage.—Les [illegible] Gentilly, la rue Broad [illegible] principalement par la rue [illegible]

RO[illegible] BAKING POWDER

Absolutely Pure.

L'effet de cette POUDRE est infaillible. C'est une merveille de pureté, de force et d'innocuité. Son emploi est bien plus économique que celui des poudres ordinaires, et elle échappe elle-même à toute comparaison avec la multitude des autres préparations communes, sans valeur, incomplète sous le rapport du poids, chargées d'alun et de phosphates.

Vendues seulement en cans. ROYAL BAKING POWDER CO., 106 Wall Street, New York.

En gros par SMITH BROS. & CO.,
21 oct 84 —1an SCHMIDT & ZIEGLER

Vingt-septième Tableau Annuel —DE LA— Compagnie d'Assurance HOPE,

DE LA NLLE-ORLEANS.

Bureau No 133 rue Gravier.

Conformément à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes dans l'année expirée le 31 décembre 1884, savoir:

Sur les risques d'incendie	$226,744 99	
Sur les risques de mer	54,419 23	
Sur les risques de rivière	34,271 18	
	$315,434 40	
Primes non acquises de 1883	$28,561 97	$343,996 27
Intérêt et profits et pertes		19,595 86
		$363,582 13
En moins—		
Primes non acquises de 1884		83,989 25
		279,592 88
En moins—		
Pertes sur les risques d'incendie	$105,680 01	
Pertes sur les risques maritimes	18,900 13	
Pertes sur les risques de rivière	7,657 79	
	$132,237 93	
Taxes	5,431 29	
Taxe des Etats-Unis	5,250 00	
Réassurances	20,888 50	
Primes remboursées et Réfaction	63,771 56	
Loyer	2,100 00	
Dépenses—Bureau des Assureurs, salaires, souscriptions, etc.	22,996 95	$255,678 23
		$23,914 65
Dividende de 5 0/0 payé en juillet 1884	10,932 00	
Dividende de 5 0/0 payable à partir du 16 janvier 1885	10,952 00	21,884 00
		$2,030 65

ACTIF

Billets d'actions	$50,960 00
Prêts sur hypothèques	27,516 67
Prêts sur nantissements	71,714 50
Effets pour primes	2,447 58
Bons d'Etat et de ville	115,550 00
Actions de la Banque Nationale de l'Union	9,680 00
Divers Bons et Actions	3,000 04
Coffre et meubles de bureau	3,948 97
Biens fonciers	4,570 67
Primes en voie de perception	63,386 23
En caisse	49,465 59
	$372,089 65

PASSIF.

Capital	$250,000 00
Primes non acquises de 1884	83,989 25
Pertes non réglées	18,155 23
Réclamation contestée	5,000 00
En suspens	1,962 52
En réserve pour le dividende payable à partir du 16 janvier 1885	10,952 00
Surplus	2,030 65
	$372,089 65

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

J. A. CHALARON, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi ce 15 de janvier, 1885.

M. T. DUCROS, Notaire, No 138 rue Gravier.

A une assemblée des Directeurs tenue le 14 de janvier 1885 il a été unanimement résolu qu'un second dividende semestriel de cinq pour cent provenant des profits de la Compagnie au 31 décembre 1884, soit déclaré et payable sur demande aux actionnaires ou à leurs représentants.

16jan—m LOUIS BARNETT, Secrétaire.

PREMIER ETAT DE SITUATION —DE LA— Compagnie d'Assurances DU PELICAN,

de la Nouvelle-Orléans.

Bureau 82 rue du Camp, Nouvelle-Orléans.

Du commencement des affaires, le 21 février 1884, à la clôture de l'année finissant le 31 décembre 1884.

CONFORMEMENT aux exigences de sa charte cette compagnie publie l'exposé suivant: Primes reçues durant la période expirant le 31 décembre 1884.

Sur les risques d'incendies	$90,692 93	
Sur les risques de mers	433 18	
Sur les risques de rivières	1,328 25	
	$92,454 36	
Moins les primes non-expirées	24,017 93	
Primes échues jusqu'au 31 déc '84	$68,436 43	
PERTES PAYÉES.		
Sur les incendies	$20,717 73	
Sur les rivières	1,238 25	
	$21,955 98	
Réassurances et primes remboursées	6,054 10	
Escomptes	9,414 24	
Dépenses moins l'intérêt	13,949 24	
	$29,417 58	$51,373 56
Profits net		$17,062 87

ACTIF.

Comptant	$8,567 71	
Billets-actions	251,930 29	
Prêts et nantissements	26,978 00	
Mobilier et installation de bureau	2,056 98	
Bons à prime	25,768 75	
Bons en voie de collection	20,354 12	$335,655 80

PASSIF.

Capital souscrit	$294,475 00	
(Capital autorisé $300,000)		
Réserve pour les primes échues	24,017 93	$318,492 93
Surplus		$17,062 87

JNO McCAFFREY, Président.
J. V. DONOVAN, Secrétaire.

A une réunion des directeurs le 15 janvier 1885, il a été unanimement résolu qu'un intérêt dividende de HUIT POUR CENT serait déclaré payable des profits aux actionnaires sur les actions payées.

J. V. DONOVAN, Secrétaire.

DIRECTEURS.

JOHN McCAFFREY, Président.
JAMES GRANT, Vice-Président.

JOHN BLANK, T. BROPHY,
WM. CONWAY, GEO. W. YOUNG,
WM. CULLIMAN, C. DOYLE,
THOS DUNNE, GEO. FAEHNLE,
JOS FROMHERZ, JOHN HYNES,
PETER S. LAWTON, HUGH McMANUS,
THOS J. MORAN, JOHN NELSON,
P QUINN, THOS G RAPIER,
M. J. SCHWARM, PHILIP THOMPSON,
JOHN WALLE.

1g jan—1m

BUREAU[illegible]

LE M[illegible]

FOR[illegible]

PAR GEORG[illegible]

PIÈCE EN Q[illegible]

Le Baron.—Très [illegible] que Gaston n'avait [illegible] payer. La situation [illegible] Dieu! le duc aurait [illegible] mille. Il n'y songea [illegible] le voulut point. [illegible] la Providence, sous [illegible] beau-père que Gaston [illegible] vait jamais rencontré [illegible] Celui-ci entra [illegible] tint à Bigny à peu [illegible] Monsieur le duc, [illegible] mille francs; il faut [illegible] procuriez dans la [illegible] vous les procurez, [illegible] mille francs, je [illegible] une immense fortune, qu'on homme tel que [illegible] millions de dot à sa [illegible] pour dix misérables [illegible] mettre le nom d'une [illegible] milles de son pays.

Bachelin.—Prodigi[illegible]

Le Baron.—Textu[illegible] malheux Bigny fut [illegible] qu'il était en face d[illegible] La caisse de son [illegible] était ouverte. Il y [illegible] main suivit et, [illegible] nage, tout y a [illegible] (La marquise reste [illegible] porte son mouchoir [illegible] glotte, le baron va [illegible] chelin, et cherche à [illegible]

Bachelin.—Madame [illegible]

La Marquise.—[illegible] lage! Ce coup m'atte[illegible] J'ai tant aimé Gaston [illegible] gueusement élevé! [illegible] de mère pour lui. [illegible] m'en récompense! [illegible] grat!

Le Baron.—Ma ch[illegible]

La Marquise, se [illegible] (Elle se lève, puis [illegible] portant, c'est que [illegible] grande ménagement[illegible] Vous le connaissez; [illegible] tée. Son père était [illegible] tête de fer. Elle par[illegible] tout à l'heure. Et [illegible] pleine sécurité!

Le Baron.—Ma ch[illegible] vous pas qu'une [illegible] de Bigny!... Il a [illegible] rait peut être possible[illegible] Et si vous y consent[illegible] tout entier à votre [illegible]

La Marquise.—Non, [illegible] pas de ceux qui [illegible] plorent. Notre peut[illegible] le soit, est nette et [illegible] rait point de la ch[illegible]

Le Baron.—A [illegible] Le beau rôle est de [illegible] avez l'occasion de [illegible] en cachette, du [illegible] rougir devant pers[illegible] pas autant de Bigny.

SCÈNE [illegible]

Les Mêmes, U[illegible]

Un Domestique.—M[illegible] Derblay demandant [illegible] pont.

La Marquise.—Oh! [illegible] (Bachelin lui fait [illegible] bien soit!... (Au [illegible] vez.

Le Baron.—Ma ch[illegible] vraiment une présen[illegible] moi, toute la puissa[illegible]

La Marquise.—A [illegible] vous prie, prévenez [illegible]

SCÈNE [illegible]

Les Mêmes, [illegible]

Le Domestique.—M[illegible] moiselle Derblay [illegible]

Philippe.—Madame [illegible] (Il s'arrête troublé [illegible] permission de vous [illegible] Suzanne.

La Marquise.—M[illegible] cé la visite de ma[illegible] Je vous remercie, [illegible] voulu me l'amener [illegible] cheveux gris ne [illegible] Alors, venez que j[illegible] chère enfant!

Suzanne.—De gra[illegible]

Philippe.—Je ne [illegible] remercier, madame la [illegible] cueil si bienveillant [illegible] sœur. C'est une [illegible] leçons et de conseils [illegible] trouver meilleurs qu[illegible] vous voulez bien lui [illegible] vous intéresser à elle [illegible]

La marquise, à l[illegible] charmante. Venez [illegible] te avec Suzanne [illegible] qu'il y a longtemps [illegible] de votre couvent!... [illegible] terrasse avec Suzanne [illegible]

Bachelin.—Eh bien, [illegible] demoiselle Claire n'[illegible] voilà tout désorienté.

Philippe.—C'est un [illegible] le mien... Depuis [illegible] fois que je viens ici, [illegible] pensée de me trouver [illegible] demoiselle de Beauli[illegible] serais désolé s'il [illegible] voir... Elle [illegible] devant elle, je dev[illegible] fant.

Bachelin, souriant [illegible]

Philippe.—C'est [illegible] Comment moi, hom[illegible] gné du monde, si je [illegible] jeune fille, si belle, si [illegible] même, peut-être, [illegible] aperçue, grave, [illegible] sans doute de voir [illegible] d'elle. Et malgré [illegible] garde, je me suis [illegible] blié la distance qui la [illegible] plus vu la différence [illegible] voix de la raison, les [illegible] rience. Assentiment [illegible] rien écouté. Et [illegible] ne m'appartiens plus [illegible] à cette passion, qui [illegible] joie profonde, une [illegible] me donne tout, [illegible] rance. Bachelin fa[illegible] là s'arrête ma folie, [illegible] vous en donne ma [illegible]

Bachelin.—Et [illegible]

Philippe.—Parce [illegible] suffit pas de désirer [illegible] qu'enfin elle est [illegible] son cousin, et sera [illegible]

Bachelin.—Vrai[illegible] vous disais, moi, [illegible] Beaulieu n'est plus [illegible] blement pas [illegible] honnête homme tel [illegible] tant de chance d'être [illegible]

Philippe, énu[illegible] prononcez pas de [illegible] ment.

Bachelin.—Est-ce [illegible] ce moment, je [illegible] secret professionn[illegible] tre intérêt à tous [illegible] Beaulieu est ruinée. [illegible] duc de Bigny le dé[illegible] doute pas [illegible]

Philippe.—Ruiné[illegible] qu'a-t-elle besoin d'[illegible] bien qu'il faille au[illegible] pas elle?

Bachelin.—Oui, [illegible] est aspect de [illegible] vous si montré.

Philippe.—Oh! [illegible] Beaulieu... Dites [illegible] re... Mais non, ne [illegible] fière et hautaine. [illegible] devoir quelque [illegible] sera son époux [illegible] elle me repousserait [illegible] se, faites-lui [illegible] surtout, engagez [illegible] je recevrais le [illegible] Beaulieu à genoux. [illegible] se croie encore [illegible] m'accepter ou me [illegible] dussé je, en [illegible] que je possède, on [illegible] m'aurait fait une [illegible]

Bachelin.—Là! [illegible] Que c'est beau, [illegible] Allons d'un [illegible] et attendons tout [illegible] C'est là le secret [illegible] ques.

Les mêmes, la [illegible] par le fond; la [illegible] TAVE, le Baron,